

## L'Ontario initie le processus d'examen de la loi sur l'accessibilité

*Le gouvernement McGuinty aide les personnes handicapées*

### NOUVELLES

Le 12 juin 2009

L'Ontario a chargé Monsieur Charles Beer de procéder à un examen indépendant obligatoire de la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*.

En vertu de la loi, l'Ontario doit devenir une province accessible pour les personnes handicapées d'ici à 2025, en se dotant de [normes](#) conçues pour éliminer les [obstacles](#) dans certains domaines clés de la vie quotidienne. Monsieur Beer évaluera comment ces normes d'accessibilité sont élaborées. Grâce à cet examen, l'Ontario sera en mesure de s'assurer que la progression vers l'accessibilité s'opère d'une manière qui soit porteuse de sens pour les personnes handicapées, les entreprises et les organismes.

Les Ontariennes et Ontariens auront la possibilité de participer au processus d'examen et de [faire part de leurs commentaires à propos de la loi](#) [lien vers le site Web]. M. Beer consultera également des personnes issues de la communauté des personnes handicapées, du monde des affaires et du secteur public. Il devrait présenter son rapport en janvier 2010.

### CITATIONS

« Collaboration et souplesse sont les maîtres-mots qui sous-tendent notre loi sur l'accessibilité. Nous avons accompli bien des progrès au cours des quatre années écoulées, et nous continuons à œuvrer de concert avec nos partenaires afin de nous assurer que nous sommes sur la bonne voie pour 2025. »

- Madeleine Meilleur, ministre des Services sociaux et communautaires

« Je suis honoré d'avoir l'occasion de jouer un rôle dans le cadre de l'examen de la loi sur l'accessibilité. Je compte mener des consultations dans l'ensemble de la province, avec des gens d'horizons divers, pour évaluer l'efficacité de la loi avec pour objectif ultime de la renforcer. »

- Charles Beer

### FAITS EN BREF

- L'Ontario compte 1,85 million de personnes handicapées, et ce chiffre va croître à mesure que la génération du baby-boom avance en âge.
- Plus de 200 personnes ont siégé au sein des comités chargés d'élaborer les normes d'accessibilité.
- Les normes d'accessibilité sont introduites graduellement, afin de donner aux entreprises et aux organismes le temps d'éliminer les obstacles à l'accès des personnes handicapées par cycles de planification successifs.

### POUR EN SAVOIR PLUS

Obtenez de plus amples renseignements sur le statut des normes d'accessibilité dans les secteurs suivants : [services à la clientèle](#), [transport](#), [information et communications](#), [emploi](#) et [milieu bâti](#).

Découvrez comment une municipalité ontarienne [Thorold] élimine les obstacles auxquels ses citoyennes et citoyens handicapés sont confrontés.

---

Kevin Cooke, Bureau de la ministre, 416 325-5219  
Chris Tidey, Bureau des médias, 416 325-5760

**[ontario.ca/nouvelles-  
services-communautaires](https://ontario.ca/nouvelles-services-communautaires)**  
*Available in English*